

récentes et les dernières innovations concernant le produit, se révèle quant à lui d'une importance majeure pour la formation de l'agent et, ultimement, la crédibilité du produit sur le marché.

Il faut être prudent dans le choix d'un agent. Il n'existe aucune loi régissant les agences à Singapour; les ententes conclues entre les agents et les employeurs sont régies par la loi normale des contrats. La meilleure façon de procéder pour engager un agent est de lui accorder une période d'essai d'un an, puis de confirmer l'entente à la fin de la période fixée si le rendement est satisfaisant. Les rapports de solvabilité actuelle détaillés comme on en trouve au Canada ne sont pas encore chose courante à Singapour. Le Haut-Commissariat du Canada fournira cependant, sur la valeur des firmes locales comme agent, des renseignements qui permettront d'évaluer leur solvabilité. Ces rapports sont, la plupart du temps, basés sur des informations de première main, reçues d'une agence d'évaluation de crédit, et demandent plusieurs semaines de préparation. Si ce type de recherche est mené par une société spécialisée, les frais sont facturés à l'entreprise canadienne.

L'exportateur doit se rappeler que la langue maternelle de l'agent n'est probablement pas l'anglais, même s'il le parle très bien. Compte tenu des différences de culture et de traditions, l'usage de l'anglais à Singapour n'est pas le même qu'au Canada. Par conséquent, il convient de décrire les produits en termes concrets, les plus précis possibles. Il faut éviter d'utiliser des mots abstraits.

## Réglementation de l'importation à Singapour

La majorité des marchandises peuvent être importées à Singapour en vertu d'une licence générale; ni autorisation préalable ni licence spéciale en cours de validité ne sont requises. Il faut cependant détenir une licence d'importation spéciale dans le cas de certains produits dont le riz, le sucre, certains appareils de climatisation, le chlore, certains produits médicaux et les véhicules moteurs de même que les produits en provenance de l'Albanie, de Cuba, de la Tchécoslovaquie, de la République démocratique allemande, du Laos, du Vietnam, de l'Afrique du Sud et de la République populaire de Mongolie. Il faut se procurer des permis au ministère compétent du gouvernement de Singapour pour importer certaines marchandises comme les animaux, les